
Kleos

Changement d'hébergement pour Kleos



1 Introduction

Nous allons transférer progressivement notre solution logicielle Kleos vers un nouveau fournisseur de services Cloud pour proposer à nos clients des services à la fois plus efficaces et plus sûrs. Le « transfert » complet devrait être achevé d'ici le 4^e trimestre 2023.

Nous avons fait appel à Microsoft Azure en tant que nouveau sous-traitant ; celui-ci travaillera en parallèle avec le fournisseur de Cloud actuel, T-Systems International, jusqu'au remplacement intégral de ce dernier au 4^e trimestre 2023.

Ce changement n'affectera pas les services, les fonctionnalités logicielles ainsi que votre expérience utilisateur. Les équipes de Wolters Kluwer continueront à exploiter et à gérer les services Kleos.

Les centres de données de Microsoft Azure qui hébergeront à l'avenir les données dans le nouveau service Cloud, se trouvent dans l'Union européenne (Allemagne).

2 Vos questions

2.1 Pourquoi mes données sont-elles transférées vers un autre centre de données ?

Ces deux dernières années, de nombreux secteurs économiques ont connu, notamment à cause de la pandémie de Covid-19, un essor considérable de la numérisation et le marché juridique n'échappe pas à cette règle. Les cabinets juridiques ont été contraints de réorganiser leurs processus de travail en l'espace de quelques jours et de transférer des postes de travail en « télétravail ». Depuis lors, ils utilisent, plus que jamais, des outils numériques dans le cadre de leur travail quotidien et de la communication avec les clients.

L'objectif initial était de numériser le plus rapidement possible certaines étapes de processus de manière à permettre un travail à domicile sûr et efficace. Désormais, de nombreux cabinets juridiques mènent une analyse stratégique dont l'objectif est de leur permettre de mieux se positionner pour affronter l'avenir de manière durable. Il ressort clairement que, pour assurer l'efficacité des processus de travail numériques, il est nécessaire que l'interaction entre toutes les technologies utilisées soit la plus complète possible. Autrement dit, il est nécessaire que le logiciel utilisé par les cabinets juridiques pour gérer leurs processus, créer et gérer des données et des documents, soit intégré avec des solutions de recherche numérique et des outils de création et de collaboration sur les documents, indépendamment de leur localisation.

De plus, on observe que le marché juridique dans son ensemble est de plus en plus tributaire de l'évolution des exigences des clients. Ceux-ci exigent des prestations juridiques de plus en plus rapides, axées sur le service et peu onéreuses, tout en bénéficiant de la meilleure qualité possible et de la plus grande sécurité en termes de prévisions. Les cabinets juridiques doivent faire face à des défis particuliers liés à ces principaux facteurs : ils sont confrontés à la nécessité d'augmenter leur productivité, de réduire les coûts, d'automatiser les processus, de recruter de nouveaux talents, d'améliorer les services et de respecter des exigences de plus en plus contraignantes en matière de conformité et de sécurité.

Pour cela, il est indispensable de disposer de solutions qui, en associant les bonnes technologies, facilitent le travail juridique en intervenant directement là où le besoin se fait sentir.

Notre logiciel Cloud Kleos assiste votre cabinet dans tous ses processus de gestion et dans sa transition vers un monde du travail numérique et hybride.

Nous allons transférer progressivement notre solution logicielle Kleos vers Microsoft Azure, notre nouveau fournisseur de services Cloud, ce qui nous permettra de proposer à nos clients des services à la fois plus efficaces et plus sûrs.

2.2 Où se trouvent exactement les deux centres de données ?

Les deux centres de données de Microsoft Azure sont hébergés en Europe (Allemagne). Le site principal pour Azure Germany West Central est à Francfort, tandis

que pour les opérations de back-up, c'est la région Azure Germany North qui se trouve à Berlin.

2.3 Suis-je concerné par le « transfert » dans le cadre de mon travail ?

Votre travail de juriste avec Kleos ne sera pas affecté par ce transfert. Vous pourrez utiliser votre logiciel comme d'habitude. Il s'agit d'une modification d'ordre purement technique, effectuée en arrière-plan. Aucun changement n'intervient dans votre travail avec notre logiciel Kleos.

2.4 Quand le transfert aura-t-il lieu exactement ?

Dans les mois à venir, les données seront progressivement transférées vers le nouveau fournisseur de services Cloud, Microsoft Azure, de manière à améliorer l'efficacité et la sécurité de nos services. Le transfert sera achevé au 4^e trimestre 2023 et se déroulera toujours la nuit, entre 00h00 et 07h00 environ.

2.5 Utilisez-vous une technologie appropriée pour le cryptage des données dans le centre de données ?

Les données sont protégées par des technologies modernes et conformes aux normes industrielles, avec des techniques de gestion des clés basées sur la norme FIPS140-2 de niveau 2. Elles demeurent exclusivement accessibles par Wolters Kluwer. L'accès de tiers aux données lisibles est ainsi quasiment exclu.

Kleos – FAQ

Wolters Kluwer
Legal Software France

11 avenue Michel Ricard - 92 270 Bois-Colombes

e-mail: LSF-Migration-Azure.Kleos@wolterskluwer.com

